

**Direction Générale des Ressources / Direction des Finances et du Contrôle de Gestion
Finances et Contrôle de Gestion**

REF : DCFG2010013

Signataire : SL

OBJET :adoption des subventions 2010 aux associations

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles L2312-1 et L2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

Vu les conventions de partenariat entre la Ville et certaines associations,

Vu le tableau récapitulatif des subventions,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE l'attribution des subventions telles que définies dans le tableau pour une somme globale de 7 589 150 €

DIT que les crédits sont inscrits au budget communal sur l'article budgétaire 6574.

Le Maire